

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Juin 2026

93x26

CONTRAT D'ASSURANCE **RESPONSABILITÉ CIVILE - AVENANT N°1**

Conformément aux dispositions du code de la commande publique, une consultation par appel d'offres ouvert a été lancée pour renouveler les contrats d'assurance « Dommages aux biens » (Lot 1), et « Responsabilité civile » (lot 2) pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2024.

Par délibération N°241x23 du 14 décembre 2023, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché pour le lot n° 2 « Responsabilité civile » avec la SMACL ASSURANCES SA

Par courrier en date du 27 mars 2026, la SMACL a fait part de la dégradation du résultat financier du marché au regard de la sinistralité de la commune

Cette situation résulte principalement des sinistres consécutifs à l'incendie exceptionnel qui s'est propagé sur le territoire de la commune le 8 juillet 2025.

La SMACL propose par conséquent la conclusion d'un avenant qui portera le taux de cotisation de l'assurance Responsabilité civile de 0.163% à 0.207%, à compter du 1er janvier 2027, sachant que ce taux s'applique sur la masse salariale de la commune.

Sur la durée totale de l'exécution de ce marché, cette révision de nos cotisations conduit à une augmentation du montant global de 6.75%.

Les conditions d'assurance du risque « protection fonctionnelle des agents et élus » sont maintenues selon les termes du marché initial.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 26 mai 2026, a émis un avis favorable quant à la signature de l'avenant.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé et pris connaissance de l'avenant,

AUTORISE Le Maire, ou l'Adjoint en charge de la commande publique à signer l'avenant

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO

AVENANT N°1**A - Identification du pouvoir adjudicateur.**

Ville des Pennes - Mirabeau
Hôtel de Ville
223 avenue François Mitterrand
BP 28
13758 Les Pennes-Mirabeau Cedex

B - Identification du titulaire du marché public.

SMACL Assurances SA
141 Avenue Salvador Allende
CS 20000
79031 Niort Cedex 9
Mail : pmdemat@smacl.fr / smacl@sendao.fr

Siret : 883 817 224 00029

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

Service d'assurance dommages aux biens et responsabilité civile – Lot 2 : responsabilité civile

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **Le 19/12/2023**

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **4 ans à compter du 01/01/2024**

Taux de cotisation initial : **0,163 %**

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant : **Modification du taux de cotisation**

En raison d'une dégradation du rapport sinistres/cotisations constatée sur le marché, liée à une sinistralité élevée et à la survenance de sinistres significatifs tel que l'incendie de 2025, les parties conviennent d'un ajustement du taux de cotisation afin de rétablir l'équilibre financier du contrat.

- Nouveau Taux de cotisation : **0,207 %**

Le présent avenant prend effet à compter du 1er janvier 2027 pour la durée restant à courir du marché susvisé.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

XOUI

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur .

A : les Pennes-Mirabeau, le

Signature

Monsieur Jean Charles LAMATHE
Adjoint délégué à la Commande Publique